

LES LOUPS-GAROUS



Il y avait une fois...

C'est ainsi que commencent les anciens d'Herbeumont quand ils racontent, avec des trémolos dans la voix, cette vieille histoire de loups-garous.

Car les anciens d'Herbeumont, comme les anciens de maints lieux de l'âpre Ardenne, riche en histoires terribles et mystérieuses, avaient connu des compagnies de ces individus des deux sexes, serviteurs des puissances du sombre royaume, dont les sourcils épais, fortement arqués, venaient se rejoindre à la naissance du nez.

On les reconnaissait à ce signe.

On les reconnaissait. Mais il fallait le plus possible éviter de les rencontrer, de leur parler, de chuchoter même leurs noms maudits. Lorsqu'on ne pouvait échapper à leur rencontre, il importait de se signer

à la dérobee, et les mères, qui portaient leur dernier né, ne manquaient jamais de dessiner une croix sur le front de leur petit pour conjurer le mauvais sort.

Le soir surtout, comme si les ténèbres accroissaient le pouvoir de ces suppôts de l'ombre, on les fuyait.

Or donc, il y avait une femme de Mortehan, qu'on appelait la grande Justine, à cause de sa haute taille et qui passait pour être aussi brave que grande.

Elle revenait de Sedan.

La laine de ses moutons s'était bien vendue ce jour-là. Aussi avait-elle profité de l'excellente recette pour courir les magasins, faisant des achats par-ci, taillant des bavettes par-là, tant qu'il était nuit noire à son retour.

Pour raccourcir la route, elle s'était aventurée dans le bois du Dansau, dont elle connaissait tous les sentiers. Et plik et plok, ses gros souliers martelaient le sol battu, et elle allongeait encore ses longues jambes, parce qu'au bout du sentier il y avait le bon feu et la soupe chaude.

Soudain, elle aperçut une flamme.

Elle se crut d'abord le jouet des feux follets, qui dansent la nuit au ras des herbes et entraînent malicieusement vers les fondrières les imprudents qui les suivent.

Elle continua d'avancer.

J'ai dit qu'elle était brave. Le sentier marchait droit vers la flamme. La grande Justine allait avec le sentier.

C'était un feu de bois.

Elle pensa qu'un bûcheron attardé cassait la croûte auprès des bûches pétillantes avant de regagner le village. Elle allait trouver de la compagnie plutôt que du danger.

Quelle ne fut pas sa terreur!

Un homme et quatre loups énormes étaient étendus près du feu, au bord de la sente.

S'enfuir? La femme l'eût bien voulu.

Mais l'homme, d'un air menaçant, faisait signe d'avancer.

Elle reconnut Cape, l'un de ses voisins, dangereux sorcier, à ce qu'on disait.

Elle avança.

Cape, d'un geste bref, lui enjoignit de s'asseoir sur un des carnassiers.

Elle s'assit en tremblant.

Elle essayait de se faire légère, légère...

— Écoute, murmura Cape à son oreille, garde-toi de te laisser reconnaître. Le loup t'étranglerait sans miséricorde.

La grande Justine eut un frisson.

Elle se couvrit la tête de son châle et, frémissante de crainte et d'horreur, elle regarda l'homme.

Qu'allait-il lui arriver? grand Dieu!

Pendant quelques instants qui lui parurent des siècles, elle se tint là, n'osant respirer, invoquant tous les saints et saintes du paradis, promettant des pèlerinages à tous les sanctuaires des alentours.

Puis, se levant tout anxieuse, elle partit sans se retourner, avec la sensation d'avoir le diable lui-même à ses trousses.

Un peu plus loin, une main lui toucha l'épaule.

C'était Cape.

— Écoute, ajouta-t-il. Ils ne peuvent plus nous entendre. Un conseil : si tu veux vivre, ne conte jamais ni à homme ni à bête ce que tu as vu. Va.

Justine ne demanda pas son reste.

Elle s'en alla, accélérant sa marche à mesure qu'elle s'éloignait.

Plus pâle qu'une morte, elle rentra chez elle et s'alita.

On s'inquiétait :

— Qu'est-ce que vous avez donc, ma bonne Justine? Qu'est-ce que vous avez?

— Rien, assurait-elle. Ça passera.

Des jours et des semaines s'écoulèrent. Mais ça ne passait pas.

La grande Justine continuait à vaquer aux travaux du ménage, faisait la cuisine, nettoyait les étables, allait aux champs et ravaudait ses nippes. Mais il y avait en elle, au tréfonds d'elle, quelque chose qui lui tordait les entrailles. Un mal mystérieux la minait.

C'était le secret.

Elle évitait son maudit voisin. Un jour qu'elle portait son linge à la fontaine, Cape surgit. Il braqua sur elle de gros yeux menaçants.

Elle n'y tenait plus.

Un autre jour, un gros chat noir, étranger au village, entra dans la cuisine et, à l'épouvante de la grande Justine, parcourut la pièce, s'arrêta près de l'âtre, glissa sous la chaise de la femme et disparut.

Il fallait en finir.

Elle pria des amis de se tenir, à une heure fixée, derrière le mur du cimetière, en face de la tombe de ses parents.

Et devant celle-ci, à l'heure dite, elle fit à haute voix, le récit de sa nuit du Dansau. Elle croyait éluder ainsi la défense du sorcier, de ne raconter sa mésaventure ni à homme ni à bête. Elle la confiait aux pierres du mur, tout simplement.

Les compères entendirent la confidence et, prudents, ne soufflèrent mot.

Or, il advint que Cape se rendit à la foire d'Arlon, à plus de dix lieues loin.

On fêta la foire.

On la fêta si bien, que les têtes s'échauffèrent et que les langues se délièrent.

— Il faut que je vous quitte, déclara Cape à ses compagnons de bombance. Voilà ma femme Gertrude qui s'assoit auprès de ma vache noire, et je dois être au logis avant qu'elle ait fini de la traire.

Les buveurs se regardèrent.

Cape était sorti.

— Remplissez les canettes, commanda l'un des gais lurons. Nous boirons un coup à la Gertrude.

— Une rude femme! déclara un autre.

— Et qui a un sacré mari! ajouta un troisième.

— Si encore il nous avait mis dans sa poche...

— Ou dans ses bottes...

— Ou à califourchon sur son bâton...

— Peuh! lâcha un vieux dépenaillé qui écoutait en suçant sa pipe.

Et comme les visages se tournaient vers lui, interrogateurs :



Les Loups-Garoux

... et, à l'épouvante de la grande Justine... (Page 71.)

— Prenez plutôt de son onguent, plaisanta-t-il avec un large sourire.

— De son onguent?

— Dame! Vous n'ignorez pas, vous, les hommes des bois, que les sorciers, pour se déplacer avec la rapidité de l'éclair, s'enduisent la paume ou le poignet d'une certaine mixture?

— Ouais! nargua un jeune homme.

— Ouais! tant que vous voulez, mon petit. C'est cependant la pure vérité. Et si vous désirez la recette?

Tous eurent un mouvement de recul qui épanouit la face du vieillard.

— Tenez, la voici, insista-t-il. A tout hasard, si le cœur vous en dit. Il faut d'abord posséder un azyme consacré, une hostie que l'on va chercher au banc de communion des mains du prêtre. On donne cette hostie en pâture à un crapaud, sauf respect. On brûle la bête. On mêle aux cendres le sang d'un nouveau-né, de préférence non baptisé, les os pulvérisés d'un pendu et des herbes cueillies, au coup de midi, la veille de la Saint-Jean. Et voilà.

— Ce n'est pas pour un chrétien, cela, protesta l'un des camarades.

— Pour un chrétien, non. A moins qu'il ne veuille devenir sorcier.

Les hommes vidèrent leurs verres.

Ils regardaient avec méfiance cet inconnu, qui semblait venu là pour les tenter.

Ils s'en allèrent.

A quelque temps de là, l'un de ces hommes trouva, au pied de l'arbre des sorciers du Dansau, plusieurs tasses dont les ventres rebondis portaient en lettres noires l'inscription : « Cape, roi des sorciers. »

Tout cela, l'indiscrétion de la grande Justine, les racontars de la foire d'Arlon, la découverte des tasses révélatrices, déterminèrent la justice seigneuriale à instruire le procès de Cape.

Il fut arrêté.

Ficelé dans un panier, il fut porté en prison avec des précautions infinies; car on devait éviter, sous peine des pires catastrophes, que le pied du sorcier ne touchât la terre.

Selon la coutume, afin que le juge eût l'avantage de le voir le premier, on l'amena à reculons devant le tribunal.

Cape fut interrogé.

Il demeura muet.

Les témoins défilèrent.

Cape les regardait de ses yeux méchants et haussait les épaules.

On découvrit sur son dos, entre les omoplates, le signe terrible dont Satan marque le corps de ceux qui pactisent avec l'enfer.

Cape se taisait toujours.

Il fut soumis à la torture, endura les fers, le feu, l'eau et les brodequins enflammés.

On ne put en tirer une syllabe.

Il fut condamné à être brûlé vif.

Au moment du supplice, apprêté sur la place de Bouillon, on aperçut un corbeau qui suivit le condamné jusqu'au bûcher. Quand les exécuteurs voulurent mettre le feu aux fagots d'aubépine, ils battirent en vain le briquet. Aucune étincelle ne jaillit. Une fois le corbeau en fuite, au prix de quels efforts! alors seulement la flamme fusa et, bientôt, incendia le tas de branches et de ramures sèches.

Les chairs grésillèrent.

Tout à coup, la foule, horrifiée, vit sortir du brasier un lièvre qui bondit à travers les rues pour aller se perdre dans les bois.

C'était l'âme de Cape.



LOUIS BANNEUX

LES FÉES DU HULTAI ET AUTRES LÉGENDES



DESSINS d'Alfred MARTIN

OFFICE DE PUBLICITÉ

Ancien Etabl. J. Lebègue & Cie (5^è C^{ve})

36 Rue Neuve
Bruxelles

LOUIS BANNEUX



Les Fées du Hultai

ET AUTRES LÉGENDES

Dessins d'ALFRED MARTIN



OFFICE DE PUBLICITÉ

ANCIENS ÉTABLISS. J. LEBÈGUE & C^{ie}, ÉDITEURS

Société coopérative

36, RUE NEUVE, BRUXELLES

1924

TABLE DES MATIÈRES



	PAGES
I. — LES FÉES DU HULTAI	7
II. — LE PÈLERINAGE DU SIRE DE ROISEUX ...	21
III. — LA CHÈVRE D'OR ET LES QUATRE BONS COMPAGNONS	33
IV. — LE BON NIC ET LE MÉCHANT LINA.....	43
V. — LA ROCHE PERETTE	55
VI. — LES LOUPS-GAROUS	65
VII. — LA BELLE AUX POUX	79
VIII. — LE MOULIN DES CLAWETTES	89
IX. — LES CAILLOUX DE MOUSNY	101
X. — LA FEMME BLANCHE	113
XI. — LE TROU AUX CLOCHES	125
XII. — SALAIRE DE FÉES	137

